



Projet pedagogique

3 – 11 ans



Introduction

Ce projet pédagogique découle du projet éducatif de la commune de Louannec : L'accueil de loisirs est un lieu de vie collective où l'enfant aura la plus large ouverture sur le milieu extérieur, le milieu naturel et humain.

Cette expérience en ALSH devra permettre à chaque enfant de participer pendant son temps de vacances à des activités qui favorisent son épanouissement, son éducation et le développement d'une vie collective et sociale riche.

Il sera pris en compte les besoins, les capacités des enfants ainsi que leurs intérêts en référence à leur âge, avec comme objectif principal que l'enfant vive pleinement ses vacances, en fasse un moment épanouissant.

I. Le contexte :

Dans le cadre du projet éducatif, l'alsh de la commune de Louannec, accueille les enfants de 3 à 12 ans dans le centre de loisirs de la commune. L'alsh fonctionne uniquement pendant les vacances scolaires (Toussaint, février, pâques) et le mois de juillet/août.

Il est ouvert en priorité aux enfants de la commune et des différentes communes ayant une convention avec Louannec.

Les différents lieux de vie du centre de loisirs mis à notre disposition : - 4 salles d'activités – des sanitaires – un réfectoire de restauration – 2 cours – les équipements sportifs de la commune de Louannec.

II. Carte d'identité de l'accueil :

Type d'accueil : Accueil de loisirs sans hébergement

Public : enfants de 3 à 11 ans

Organisateur : structure gérée par la Commune de Louannec

Locaux : centre de loisirs/accueil périscolaire de la ville de Louannec

Horaires : 7h30 à 18h30

Moyens humains : 1 directrice, 1 adjointe, 8 animateurs

Moyens matériels : matériel pédagogique à disposition (livre, dossiers ...)

III. Les intentions de l'organisateur :

Educatives :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son autonomie :

L'accueil de loisirs doit être pour lui un lieu d'épanouissement : il faudra donc qu'il ait la possibilité de construire une partie de son emploi du temps de loisirs pendant son séjour.

L'enfant prendra part à une vie collective au sein du centre. Cela lui permettra de prendre des initiatives, d'assumer des responsabilités. Il trouvera les moyens ainsi de s'affirmer.

- Sensibiliser l'enfant au respect de l'environnement
- Permettre à l'enfant de s'épanouir individuellement et socialement

Pédagogique :

- Établir des règles de vie en collectivité.
- Aménager un rythme de vie tendant à respecter au mieux les besoins et les intérêts de chaque individu (adultes, enfants) sans oublier que la vie en collectivité connaît parfois des exigences dont il faut tenir compte.
- Favoriser un maximum la créativité et l'imagination et les valoriser.
- Proposer des activités variées : sportives, manuelles, musicales, de plein air, de découverte ...
- Être à l'écoute et communiquer avec les enfants.
- Être capable d'adapter son programme en permanence.

Les camps et nuitées :

Afin de permettre aux enfants de partir en vacances et de découvrir de nouveaux milieux, nous organisons des camps et nuitées pendant les vacances d'été. Ils sont ouverts à une certaine tranche d'âge, en fonction des activités et destinations proposées.

L'équipe d'encadrement :

Les dispositions relatives aux normes d'encadrement des mineurs en centre de loisirs à l'occasion des vacances scolaires sont fixées par le décret n°2002-883 du 3 mai 2000 (article 12 à 22). Les effectifs requis : - accueil de mineurs de moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 mineurs maximum – accueil de mineurs de plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 mineurs maximums (50% qualifiés, 30% stagiaires, 20% non qualifiés). L'équipe est composée d'un directeur, d'animateurs. Elle est constituée autour d'un projet commun et préparant ensemble le centre et les camps.

IV. Les objectifs pédagogiques

Les objectifs	Les moyens mis en œuvre
Favoriser l'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">-Mettre en place des activités non dirigées et sortant du scolaire. -Laisser l'enfant avoir accès librement aux différents espaces de la vie quotidienne. -Laisser le choix aux enfants de participer à diverses activités proposées. Possibilité pour l'enfant de faire des activités en autonomie à certains moments (malle autonome). -Impliquer l'enfant sur les différents temps de repas (repas du midi, goûter) en le laissant se servir seul et débarrasser seul, y compris pour les plus petits avec l'accompagnement d'un animateur. -Laisser le choix à un enfant plus « grand » de faire la sieste si besoin -Mise en place de « Mercredis libre » : l'enfant à « carte blanche » dans le choix des activités avec l'accompagnement des animateurs.
Valoriser les temps d'accueil	<ul style="list-style-type: none">-Accueillir chaque enfant et parent individuellement -Être à l'écoute des familles, transmettre les informations sur la vie au centre -Mise en place d'un temps fort chaque vendredi à la fin de la journée (buffet/photo-expo/spectacle) -Création d'un google drive pour les photos à destination des familles. -Création d'un trombinoscope des animateurs afin que les parents puissent identifier tous les membres de l'équipe d'animation.

S'amuser et profiter de ses vacances

-Respecter le rythme de l'enfant (fatigue, angoisse) et veiller à son bien-être moral et physique.

-Mise en place d'animations innovantes et fun (différentes du cadre scolaire et périscolaire et sortir des « sentiers battus »).

-Favoriser les activités de plein air (sorties, balade ...)

-Proposer un maximum de grands-jeux avec un imaginaire développé (grands-jeux différents des grandes activités).

-Veiller à proposer des animations qui développent l'imaginaire, la motricité, la découverte, la coopération des enfants tout en étant adapté à leurs âges.

Favoriser la cohésion d'équipe et la communication

-Création d'un classeur de transmission avec une fiche par groupe d'enfants.

-Mise en place d'un planning d'accueil établis par la direction (1 animateur référent chaque jour le matin et le soir).

-Mise en place de réunion bilan chaque semaine (jeudi de 18h à 19h).

L'organisation du centre de loisirs :

REPARTITION DES ENFANTS

Différents groupes d'âges seront composés :

Les marsupiets (groupe séparé en deux salles) : X enfants de 3 à 5 ans

Les furets : X enfants de 6 à 8 ans, avec X animateurs.

Les girafes/passerelle : X enfants de 9 à 11 ans avec X animateurs.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

La journée est structurée, respectueuse des rythmes individuels des enfants, leurs permettant de se repérer dans le temps, l'espace ...

L'ACCUEIL

L'accueil aura lieu de 7h30 à 9h30. Un animateur ouvre les portes à 7h30.

L'accueil échelonné des premiers enfants. L'inscription des enfants est faite sur un listing papier et sur la tablette.

L'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée. L'animateur doit donc mettre en place des espaces et accueillir chaque enfant individuellement. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire ...

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre de loisirs. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

L'animateur est également disponible auprès des parents pour une information

Le reste de l'équipe arrive de façon échelonnée, pour accueillir les enfants.

Un temps de rassemblement à lieu avant le début des activités. Ce moment permet l'échange, le dialogue entre les enfants et les animateurs (sur la vie quotidienne, règles de vie, émettre des souhaits et idées d'activités). Il permet aussi de présenter le programme de la journée, clôturé par des petits chants ou histoires.

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. Elle permet à l'enfant de se construire, d'apprendre à maîtriser l'environnement.

Les activités, adaptées à l'âge des enfants, doivent être suffisamment variées et organisées de manière à répondre au besoin des enfants.

Mise en place d'atelier liés au développement des capacités motrices, intellectuelles, créatives, d'expression.

Les domaines d'activités :

-Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, ...

-Les activités d'expression manuelles, artistiques, plastiques, ...

-Les activités de découvertes : sorties, piscine, découverte de milieux ...

-Les activités physique et sportives

Ces activités sont réalisées, dans la mesure du possible, en lien avec les établissements et associations du territoire.

Elles utilisent les installations disponibles sur le territoire : salles de sports, terrains de sports ...

Il est important de prévoir un temps pour le rangement du matériel avec les enfants et un retour au calme afin de passer un repas serein.

LE REPAS

Le repas est un moment convivial qui réunit les enfants et les animateurs.

Le repas est pris au sein du restaurant scolaire de l'école de Louannec.

Les enfants mangent tous ensemble dans la même salle.

Les enfants participent au débarrassage de la table.

Le repas est un moment d'éducation à la santé : soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré. Les goûts des enfants sont respectés, tout en leur proposant de goûter aux différents plats.

TEMPS LIBRE – TEMPS DE REPOS

Un temps calme est proposé à tout le monde en début d'après-midi : il permet à chacun de se reposer et de mieux digérer à la suite du repas : cependant l'enfant aura le choix de son activité à ce moment aussi : activités manuelles fines (telles que perles, coloriages, découpage), lecture à la bibliothèque (pour les moins de 6 ans, il leur est proposé d'écouter une histoire lue par un animateur), activités « jeux de sociétés » ou encore libre accès à l'espaces « jouets ».

Une sieste est mise en place pour les petits (avec la possibilité pour les plus grands), à partir de 13h30. Afin de respecter au mieux le rythme des enfants, le temps de sieste est adapté pour chaque enfant. Un animateur reste avec ceux qui dorment et un autre propose une activité.

RETOUR EN ACTIVITÉS

Différentes activités seront réparties sur l'après-midi : sorties, sports, manuelles, grands jeux, journée à thèmes.

LE GOUTER

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir dans un climat convivial. Le goûter peut s'effectuer dans les différentes salles d'activités, dans la cour ou à l'extérieur du centre lors d'une sortie. Le moment du goûter peut permettre un échange afin de recueillir les souhaits et envies des enfants pour les journées à venir.

DEPART DES ENFANTS

A partir de 17h, départ des enfants, l'animateur référent de l'accueil fait la liaison entre le centre de loisirs et la vie familiale.

Des petits ateliers libres, et jeux sont mis en place pour faciliter le départ échelonné des enfants.

V. Alimentation et hygiène alimentaire

Pour respecter les besoins fondamentaux de l'enfant, il est impératif de veiller à ce que les enfants mangent une nourriture équilibrée et saine. Pour cela, il est recommandé aux animateurs d'être vigilants quant à la préparation des goûter (goûter équilibrés et variés).

Les animateurs lors du déjeuner peuvent faire goûter aux enfants de nouveaux plats dans les forcer et vérifier la quantité de nourriture absorbée (peu ou trop). La présentation des repas sera importante et le temps de repas bien respecté (pas trop long/pas trop court). Il est demandé aux parents de ne pas donner de collation/goûter personnels à leurs enfants afin d'éviter toute jalousie et respecté l'équilibre alimentaire de la journée.

Un menu sera communiqué par voie d'affichage.

VI. Autorité – Sanction

Des règles de vie seront définies avec les enfants et seront claires afin de permettre à l'enfant de savoir ce qu'il peut ou ne peut pas faire.

Les règles de vie sont les mêmes qu'à la maison ou que dans tous lieux de collectivité : politesse, respect des autres et du matériel. L'équipe d'animation se doit de les rappeler aux enfants si nécessaire. L'enfant prendra part au rangement de chaque activité.

En cas de manquement à ces règles, nous ne parlerons pas de « punitions » mais plutôt de sanctions, car la sanction n'est pas forcément négative. La sanction devra être faite dans une logique de réparation et de prise de conscience de la part de l'enfant par rapport à sa faute et aux conséquences de celle-ci.

VII. Les mini-camps

Plusieurs mini camps sont proposés l'été. Ils s'effectuent en camping et varient entre 1 et 4 nuits. Des tentes ont été achetées pour le couchage des enfants ainsi que le matériel nécessaire à la vie en camping.

Un mini camp peut avoir un effectif de 16 enfants MAXIMUM mais l'effectif de 12 sera retenu ; deux animateurs accompagnent chaque mini camp, une fille et un garçon si possible.

Tout le matériel nécessaire à la vie du mini camp est apporté et régie par les animateurs responsables.

Autre la spécificité du mini camp (équitation, vélo, voile etc...) , ces séjours permettent aux enfants de s'ouvrir au monde et de s'organiser en groupe. Chaque enfant est mis à contribution pour toutes les tâches ménagères du mini camp.

Des mini camps d'une nuit sont proposés aux enfants de 5 et 6 ans. Les mini camps pour cet âge se dérouleront à 20 kilomètres maximum du centre de loisirs. Un logement en dur devra être proposé par le camping afin qu'une solution de repli soit possible en cas de mauvais temps.

Chaque site de mini camp est visité par la directrice et au moins un animateur affecté au mini séjour avant la date de départ prévue avec les enfants.

VIII. Le rôle de chacun

❖ Le directeur :

- Il est responsable du centre dans sa globalité : des jeunes, de l'équipe d'animation vis à vis de son employeur, de Jeunesse et Sport et des parents.
- IL dirige le centre et base tout son fonctionnement sur le travail d'équipe.
- Il doit mettre en œuvre les moyens d'aboutir à une qualité d'animation.
- Il anime, dynamise et coordonne les différentes fonctions du centre.
- Il prend position en cas de litige.
- Il doit avoir un rôle formateur envers l'équipe d'animation.

❖ L'animateur (trice) (annexe 1):

- Il est le garant du projet pédagogique.
- IL doit être présent et disponible auprès des jeunes et des familles.
- Il veillera à la sécurité physique et morale de chacun.
- Il se doit de tenir compte des besoins et souhaits des enfants et devra pour cela être à l'écoute, dialoguer avec eux pour l'organisation des activités.
- Il sera dynamique et devra avoir un esprit d'initiative tant sur les tâches générales du centre que dans la préparation de ses activités culturelles, sportives et durant leur déroulement.

L'animateur(trice) est membre à part entière de l'équipe d'animation.

Cette équipe a la responsabilité :

- D'aménager les espaces intérieurs et extérieurs du centre
- De structurer les journées
- Des règles de vie.
- De s'investir autant dans les animations que sur les temps de vie quotidienne

❖ L'animateur stagiaire doit à la fin de son stage (annexe 2) :

- Savoir organiser et mener des activités variées
- Etre capable de gérer un groupe seul et d'assurer la sécurité physique et morale de chacun
- Avoir contribué à l'esprit d'équipe du centre
- Savoir accueillir les familles et les guider dans le centre

- Savoir tenir compte des besoins et souhaits des enfants en étant à leur écoute, en dialoguant avec eux pour l'organisation des activités.
- Il sera dynamique et devra avoir un esprit d'initiative tant sur les tâches générales du centre que dans la préparation de ses activités culturelles, sportives et durant leur déroulement

IX. Les pauses

Chaque animateur à droit à un temps de pause (y compris les non-fumeurs). Les pauses seront réparties comme suit : de manière échelonnée par deux, 1 le matin (10 minutes), 1 pendant le temps calme/sieste (10 minutes) et enfin après le goûter (10 minutes).

Chaque animateur doit gérer son temps de pause (café, repos, prépa) mais ne devra en aucun cas pénaliser ses collègues en débordant sur son temps imparti.

X. L'évaluation

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet, de contrôler la réalisation au regard des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints. Cette évaluation se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation, de bilan avec les enfants durant le rassemblement.

a) **L'organisation de la journée**

		ENFANTS	ANIMATEURS
7H30-9h15	ACCUEIL	Activités libres: bibliothèque, espace jeux, espace activités créatives	Arrivée échelonnée. Un animateur est chargé de l'accueil des familles. Les autres au fur et à mesure de leurs arrivées s'occuperont des enfants.
9H15-10h30	ACTIVITES	Elles seront variées: manuelles, sportives, culturelles et réparties sur deux heures.	Prise en charge d'un groupe. Répartition des animateurs en fonction des équipes et des activités proposées aux enfants
10H30-10H45	Encas / temps libre	Si possible en extérieur ; Un petit encas (fruit et verre d'eau) sera distribué entre les deux activités du matin.	Surveillance des enfants pendant leur temps libre. Distribution du goûter.
10H45-11h45	ACTIVITES	elles seront variées: manuelles, sportives, culturelles et réparties sur les deux temps d'activités.	Prise en charge d'un groupe
11H45-12H		passage aux toilettes, lavage des mains avant le repas	Gestion du nettoyage des mains
12H	REPAS	Répartition autonomes sur les tables	Les animateurs se répartissent sur les tables . Ils devront également servir les plats sur les tables. Les tables des plus petits seront servies en premier.
13H-13H30	Temps libre	En extérieur si le temps le permet	Roulement des animateurs: pause pour chacun, surveillance des enfants dehors.
13H30-14H15	Temps calmes	Pour les 3 et 4 ans : une sieste est imposée de 13h30 à 15h sauf si les parents ne le désirent pas. Pour les 5-6 ans, elle est proposée. Pour les autres:jeux de société en navigation libre, bibliothèque,jouets, activités de création.	Répartition des animateurs dans ces différentes tâches.Ce temps calme dure 45 minutes quelque soit le moment où il débute.
14H15-16H30	ACTIVITES	Privilégier les grands jeux. Les groupes pourront être réunis.	Prise en charge d'un groupe

16H30-17H	Goûter	Distribution du goûter, Pause alternée des animateurs
17H-18H30	ACCUEIL DU SOIR	<p>Surveillance et pris en charge des enfants</p> <p>Rangement de leur salle afin de faciliter le passage de la personne du ménage.</p> <p>Deux animateur à l'accueil des parents.</p> <p>Les autres sont répartis dans les différentes salles. Départs échelonnés</p>
Après 18h30		Bilan de la journée

Annexe 1

Organisation journée et rôle de l'animateur

1) ACCUEIL DES ENFANTS :

Pointage : Un animateur reste de 7h30 jusqu'à 9H15. Un cahier est mis à sa disposition pour y noter des remarques ou mots des parents.

- **Tableaux des activités** : un animateur est chargé d'aiguiller les enfants et de leur expliquer les activités (les furets ne savent pas lire ou peu).
- **Arrivée des enfants** : les diriger vers les portes manteaux correspondant à leur groupe. Les envoyer vers les tableaux d'affichages journaliers.
- **9h15** : même si tous les enfants ne sont pas arrivés : arrêt du pointage, début des activités.
- **9h30** : Rassembler les enfants. Trouver une méthode ludique et dynamique.

2) TABLEAUX DES ACTIVITES :

- Chaque animateur de chaque groupe doit proposer une activité pour la première et deuxième partie de la matinée. Un planning sera rédigé pour chaque semaine.
-

3) BREAK DES ACTIVITES VERS 10h30

- Petite collation. Celle-ci ne se fait pas forcément avec tous les enfants ; l'animateur peut la faire tout seul s'il a fini en premier.

4) ACTIVITES :

- Une activité a une durée qui peut varier, elle peut se faire sur toute la matinée par exemple ou sur une partie plus longue. Prévoir dans ce cas une autre activité plus courte ou un temps libre.

Ex : si une activité doit durer 1h30, il revient à l'animateur de faire preuve d'initiative pour la suite de la matinée : proposer un jeu, laisser les enfants en temps libres etc....

- Dans le temps prévu pour chaque activité il est primordial de prévoir **un temps de rangement du matériel**, cela doit être fait par les enfants. La participation des enfants aux activités fait partie du projet pédagogique, il revient donc aux animateurs de leur apprendre à respecter le matériel, les lieux... Par ailleurs, il ne faut pas oublier de regarder l'état des sanitaires après une activité.

= L'animateur doit aussi veiller à montrer l'exemple aux enfants. Chaque pièce doit être rangée à la fin d'une activité.

5) HYGIÈNE :

Les enfants passent aux toilettes avant de passer à table et après toute activité.

6) LE REPAS :

- Les animateurs doivent tourner sur les tables et ne pas se cantonner à leur groupe.
- Les enfants seront mélangés afin de favoriser l'autonomie des petits et de responsabiliser les grands.
- Le service des plats est assuré par les enfants. Les animateurs veillent au service et se relaient sur les différents temps de repas.
- Enchaînement des plats : je fais un tour des tables, si tout le monde a plus ou moins fini, je peux faire venir les autres plats.
- Les enfants désignent sur leur table : une personne qui fera office de débarrasseur (il amènera les couverts au chariot) et un enfant nettoyeur (il passera l'éponge).
- Les animateurs veilleront à assurer un volume sonore raisonnable, à tour de rôle, ça ne doit pas être toujours aux mêmes de la faire.
- On incite à goûter les plats mais on ne force pas l'enfant à manger.

Après le repas, les enfants vont tous dehors pendant au moins 20 minutes. Pendant ce temps les animateurs peuvent prendre à tour de rôle une pause, tout en veillant à ce qu'il y ait assez d'animateur pour le nombre d'enfants. Un animateur doit toujours être présent dehors, mais ça ne doit pas toujours être le ou les mêmes.

7) LE TEMPS CALME :

- Il dure environ 45 minutes.
- Les enfants doivent se « poser »....cela ne veut pas dire qu'ils ne peuvent pas aller dehors. On peut installer et faire des activités « calmes » dehors. C'est aux animateurs d'organiser cela....jeux de palets, fléchettes, molky, etc....
- Il ne s'agit pas pour les animateurs d'un temps de repos, mais d'un temps de partage et de dialogue avec les enfants. Ce temps peut également permettre à un animateur d'un groupe de préparer le matériel nécessaire pour l'après-midi afin d'éviter tout retard dans l'activité de l'après-midi. Cela peut être notamment important dans le cadre d'un grand jeu.

8) APRES MIDI

- Dès que le temps calme est terminé, on commence directement les activités, d'où l'intérêt d'avoir préparé son matériel en amont.
- Pour toute sortie en dehors du centre, ex salle de sport, terrain vert... compter les enfants, prévoir la trousse à pharmacie, les verres d'eau et les bouteilles d'eau. Veiller au respect des règles de sécurité sur la route.

9) GOÛTER :

- Le goûter est disposé sur une table par les animateurs et les enfants viennent se servir en autonomie sous la surveillance de ceux-ci.
- Le goûter doit être un moment de dialogue avec l'enfant. Cela permet de faire un point sur la journée avec eux. Il faut en faire un moment convivial.
- Le goûter ne doit pas obligatoirement être pris au centre, il peut être pris sur le dernier lieu d'activité. (ex : plage, terrain vert).
- La préparation et le rangement du goûter doit être fait par tous les animateurs.

10) LE POINTAGE DU SOIR

2 animateurs quand il y a beaucoup de parents et d'enfants à partir afin de contrôler au mieux les entrées/sorties des enfants.

Les autres animateurs accueillent les parents et expliquent la journée de l'enfant ou redirigent le parent vers l'animateur référent de l'enfant.

Annexe 2

Evaluation du stagiaire BAFA

La personne stagiaire est associée à un même groupe tout au long de son stage (les marsupioles, 3-5 ans, les furets, 6-8 ans ou les girafes, 9-12ans).

Elle sera sous la responsabilité d'un animateur référent qui assurera avec la directrice un suivi régulier de son stage.

Une fois par semaine, un point sera fait entre le stagiaire, l'animateur référent et le directeur. L'objectif étant que le stagiaire fasse une auto-évaluation de sa semaine.

Des retours lui seront ensuite faits sur son évolution et sa progression dans sa fonction d'animateur (organisation d'activités, intégration à l'équipe, prise d'initiative, réactivité, sécurité des enfants...).

Il lui sera aussi notifié les points à développer. Enfin, les objectifs de la semaine suivante seront fixés en accord avec le stagiaire. Le stagiaire pourra être convoqué à d'autres moments si son attitude le nécessite ou dans des cas très particuliers (mise en danger d'enfants, problème de langage...).

Pendant les animations : rôle du stagiaire

Dans un premier temps (première semaine), le stagiaire aura une phase d'observation. Il prend connaissance avec les locaux, le fonctionnement du centre, les enfants, l'équipe. Il peut proposer son aide aux animateurs de son groupe dans les ateliers et sur les temps hors animation.

Dans un second temps (seconde semaine), il lui sera demandé d'organiser et de mener quelques activités, en commun avec l'animateur référent. Ce dernier pourra indiquer si l'animation est adaptée à la tranche d'âge et si elle est ludique. Un retour sera fait ensuite avec l'animateur référent dans la journée et lors du point de la semaine.

Puis enfin (troisième semaine), il lui sera demandé d'organiser et de mener des activités variées (manuelle, sportives, d'expression) tous les jours (deux activités tous les matins).

Si le stagiaire fait une quatrième semaine, il devra proposer un programme d'activité pour tous les jours en lien avec l'animateur référent.

Il devra aussi contribuer aux grands jeux organisés en fin de semaine et fin de centre, et être force de propositions.

Il devra aussi progressivement s'occuper des tâches sanitaires (prendre la trousse à pharmacie en cas de déplacement, procéder aux soins...), penser à prendre de l'eau, casquettes, crème solaire... le but étant que ça devienne des automatismes.

L'objectif étant qu'à la fin de son stage, le stagiaire sache gérer un groupe d'enfants, organiser et mener des activités diverses, tout seul, assure la sécurité des enfants, est intégré à l'équipe d'animation, fasse preuve d'initiative sur tous les temps du centre.

En dehors des temps d'activités, le stagiaire devra à la fin de son stage :

Sur les temps d'accueil, matin et soir, le stagiaire devra être capable d'aller à la rencontre des parents, accueillir les enfants et leur présenter le programme de la journée ou l'accompagner vers un animateur de son groupe. Le soir, il devra être capable d'assurer le pointage et de faire des retours sur la journée des enfants.

A la cantine, il devra assurer le service des plats sur les tables avec le reste de l'équipe. Et veiller à ce que le volume sonore reste raisonnable, auquel cas, procéder à tour de rôle avec le reste l'équipe, à un rappel pour qu'il y ait moins de bruit.

Rôle de l'animateur référent

Il assure le suivi du stage et l'évolution du stagiaire. Participe aux réunions de suivi de stage. Il accompagne et conseille le stagiaire dans le choix de ses activités. Il lui explique comment organiser et mener une activité. Il lui fait des retours sur ces animations afin de le faire évoluer.